



RACHIDA DATI À LA CULTURE, ET APRÈS ?

Comme beaucoup, nous avons appris avec surprise la nomination au ministère de la Culture de Rachida Dati.

La nomination à Valois d'une personnalité actuellement mise en examen pour « *corruption passive* », « *trafic d'influence* » et « *recel d'abus de pouvoir* », montre le peu de considération qu'attache une fois de plus E. Macron pour la Culture et porte une certaine menace pour la continuité d'action du ministère de la Culture. Pourtant après la succession de 5 ministres en 7 ans depuis l'arrivée d'E. Macron à la présidence, force est de constater que la Culture et son ministère auraient besoin de stabilité et de cohérence.

Rachida Dati a récemment déclaré « *La culture a besoin d'avoir un ministre avec du poids politique pour la défendre* ». Nous partageons cette affirmation mais pour quelle feuille de route ?

Nous jugerons sur acte. Nous attendons fermement la ministre tant sur les questions sociales, comme celle de la bonne prise en compte de l'accord d'assurance chômage des salarié·es intermittent·es du spectacle du 27 octobre 2023, que sur le refinancement indispensable du service public de l'audiovisuel et des arts et du spectacle, indispensable pour faire face aux enjeux de diversité culturelle et à l'impérieuse nécessité d'augmenter les salaires dans nos branches. Mais le ministère de la Culture est aussi celui de la régulation la ministre aura aussi la mission de défendre fermement au niveau européen comme national la place des auteur·es et des artistes particulièrement menacé·es par les technologie d'IA comme elle aura à lutter contre la concentration dans le domaine des médias et des industries culturelles pour préserver la diversité des expressions.

Paris, le 16/01/2024